

CHARTRES. — IMPRIMERIE GARNIER.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE D'EURE-ET-LOIR

# MONOGRAPHIE

DE LA

## CATHÉDRALE DE CHARTRES

Par l'Abbé BULTEAU

Membre de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir.

DEUXIÈME ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE

TOME II



CHARTRES

LIBRAIRIE R. SELLERET

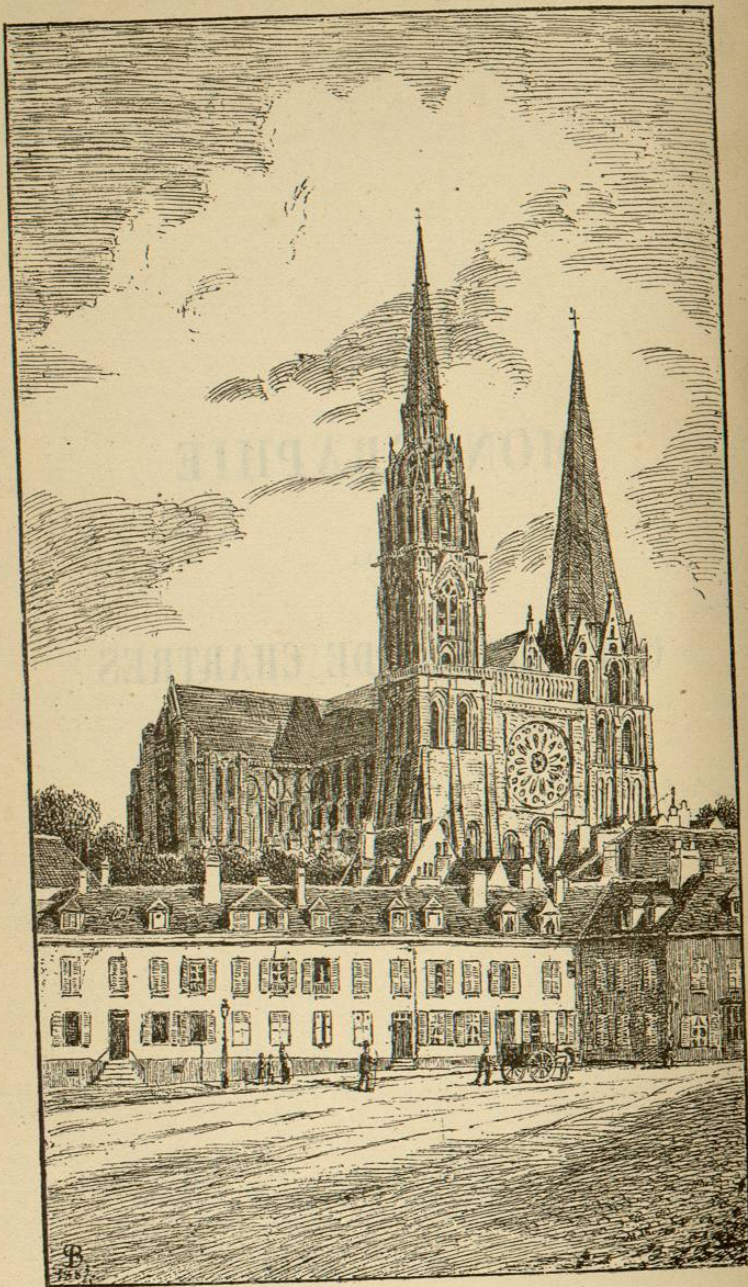
Place des Halles, 12 et 14

1891

MONOGRAPHIE

DE LA

CATHÉDRALE DE CHARTRES



SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE D'EURE-ET-LOIR

# MONOGRAPHIE

DE LA

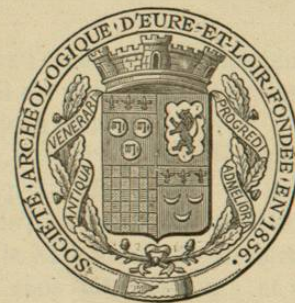
## CATHÉDRALE DE CHARTRES

Par l'Abbé BULTEAU

Membre de la Société Archéologique d'Eure-et-Loir.

DEUXIÈME ÉDITION, REVUE ET AUGMENTÉE

TOME II



CHARTRES

LIBRAIRIE R. SELLERET

Place des Halles, 12 et 14.

1888

# MONOGRAPHIE

DE LA

## CATHÉDRALE DE CHARTRES

### LIVRE SECOND

DESCRIPTION DE L'EXTÉRIEUR

#### CHAPITRE PREMIER

*Plan et dimensions de la Cathédrale de Chartres.*

**A**VANT de décrire l'extérieur et l'intérieur de notre insigne basilique, il est nécessaire de parler de son plan et de ses dimensions principales.

Nous l'avons dit, tome 1<sup>er</sup>, page 111, le plan de la cathédrale est un type, le type le plus parfait de la basilique ogivale; aussi a-t-il été copié pour toutes les grandes églises de l'Europe durant le XIII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle. Il est certainement tracé de main de maître, sans tâtonnements et avec une parfaite entente des besoins du clergé et des fidèles dans les cérémonies religieuses. « Dans le plan de la cathédrale de » Chartres, dit M. Viollet-Leduc, l'influence religieuse paraît » tout entière. Trois grandes chapelles à l'abside, quatre » autres moins prononcées entre elles, doubles bas-côtés » d'une grande largeur autour du chœur, vastes transepts. » Là, le culte peut déployer toutes ses pompes: le chœur » plus qu'à Paris, plus qu'à Bourges, plus qu'à Soissons et à » Laon surtout, est l'objet principal. C'est pour lui que l'église

» est faite (1). » On peut s'en assurer en jetant les yeux sur la planche 3 de l'*Atlas de la grande Monographie* et sur notre plan d'après Félibien, page 12 (2).

Le plan a la forme d'une croix latine dont le pied est court. La croix latine est en quelque sorte la forme sacramentelle des églises d'Occident. En France, il n'y a que deux églises dont le plan soit en croix grecque. C'est à dater de Constantin que les basiliques ont figuré une croix, en mémoire de celle qui apparut au premier empereur chrétien (3). — Son abside est tournée vers l'orient, non pas vers l'orient équinoxial, comme le demande Guillaume Durand, mais vers l'orient d'été, point où le soleil se lève le 24 juin, fête de saint Jean-Baptiste (4). L'orientation des églises est une loi primitive, dont nos pères ne se sont guère départis : « Quel'église, disent » les Constitutions apostoliques, soit tournée vers l'orient, » aussi bien que les deux sacristies qu'elle doit avoir, l'une » à droite, l'autre à gauche (5). » Les raisons de l'orientation

(1) *Dictionnaire raisonné d'architecture*, V<sup>e</sup> CATHÉDRALE.

(2) Félibien André, né à Chartres en 1619, devint historiographe de Louis XIV et fut l'un des fondateurs de l'Académie des Inscriptions. C'était un architecte distingué; il est mort en 1695. On conserve de lui à la bibliothèque communale de Chartres plusieurs plans de notre Cathédrale; ils appartenaient autrefois au chapitre de Notre-Dame. Les légendes manuscrites qui les accompagnent paraissent être du chanoine Étienne, mort en 1712; elles deviennent de plus en plus illisibles. Nous sommes heureux d'avoir pu recueillir ces précieux documents avant leur entière disparition.

(3) Le premier temple chrétien bâti en forme de croix fut probablement celui que l'impératrice Hélène éleva sur le puits de Jacob, près de Sichem, et dont on aperçoit encore les débris imposants.

(4) Les archéologues anglais pensent qu'au Moyen-Age on orientait les églises en tournant l'abside vers le point du ciel où le soleil se levait le jour de la fête du saint patron. (*Symbolisme dans les églises*, page 275.) Quelques archéologues français pensent que la ligne d'orientation était prise sur le point où le soleil se levait au commencement des travaux de construction.

(5) *Constitutions apost.*, livre II, chap. 7. — Ces Constitutions forment un admirable recueil qui, d'après S. E. le Cardinal Pitra, a été écrit à Antioche entre les années 312 et 325; tout le christianisme primitif se trouve exposé dans ces pages trop ignorées des chrétiens de nos jours.

sont nombreuses; elles se confondent avec celles du rite antique qui prescrivait aux chrétiens d'adorer Dieu en regardant l'orient. « Il est convenable, dit saint Thomas, que » nous adorions le visage tourné vers l'orient: premièrement, » pour montrer la majesté de Dieu, qui nous est manifestée » par le mouvement du ciel qui part de l'orient; secon- » dement parce que le paradis terrestre, d'après la Genèse, » selon la traduction des Septante, a existé en orient et que » nous cherchons à y retourner; troisièmement, parce que » le Christ, qui est la lumière du monde, est appelé l'*Orient* » par le prophète Zacharie, et que, d'après David, *il est monté » sur le ciel du ciel à l'orient*; quatrièmement enfin, parce » que c'est de l'orient qu'il viendra au dernier jour, suivant » ces paroles de l'Évangile de saint Mathieu : *Comme un » éclair qui sort de l'orient paraît tout d'un coup à l'occident,* » ainsi sera l'avènement du Fils de l'homme (1). »

L'axe du chœur avec celui de la nef présentent une légère déviation vers le nord comme dans un grand nombre d'églises. Faut-il l'interpréter symboliquement? Si nos pères avaient eu l'intention formelle de rappeler l'inclinaison de la tête de N.-S. J.-C. mourant sur la croix : INCLINATO CAPITE EMISIT SPIRITUM, les symbolistes du Moyen-Age, saint Isidore, Amalraire, Raban Maur, Walafrid Strabon, Sicard de Crémone, saint Ives, Hugues de Saint-Victor, Honorius d'Autun, Innocent III, Guillaume Durand, n'auraient pas manqué de nous le dire. Or ils se taisent sur ce point important. Aujourd'hui, les savants croient que cette inclinaison est le résultat d'une erreur ou d'une difficulté pratique (2).

(1) *Somme théologique*, II<sup>e</sup> section de la seconde partie, quest. 84, art. 3. — Guillaume Durand, en son *Rational*, allègue sept raisons pour l'orientation des églises. Bosius, de Bologne, en son *Commentaire* sur le *Décret* de Gratien, et le savant Tostat, évêque d'Avila, sur le VI<sup>e</sup> chapitre de saint Mathieu, en indiquent huit. — On peut voir aussi les *Annales* de Baronius *ad annum* 314; — le *Traité de la divine Psalmodie*, par le cardinal Bona, ch. VI; et le *Mémoire* du R. P. Cahier, dans les *Annales de la Philosophie chrétienne*, tome XIX.

(2) *Dictionnaire d'architecture*, par Viollet-Leduc, V<sup>e</sup> AXE. — M. le chanoine Auber, en son *Histoire de la cathédrale de Poitiers*, et dans son